

Le collier est une chaîne d'or composée de sept nœuds entremêlés de deux harpes, et de quatre médaillons à bordure parsemée de trèfles, avec une rose au centre, et terminée par une couronne royale posée sur une harpe à laquelle est suspendue la marque de l'Ordre.

La harpe et le trèfle forment les armes d'Irlande.

---

1783.

ORDRE de *Cincinnatus*. (ÉTATS - UNIS  
D'AMÉRIQUE.)

Établi après la guerre de l'indépendance, en 1783, en faveur des officiers américains qui y avoient eu part. On y admit aussi les officiers de l'armée et de la marine française qui avoient fait la guerre avec les Américains, depuis le rang de lieutenant-général, jusqu'à celui de colonel inclusivement. Un député vint à Paris leur proposer ce témoignage d'amitié, et chercher les

*aigles* qui devoient être la marque distinctive de l'association.

Les *Cincinnati* devoient tous les ans s'assembler et élire un président ; la société devoit avoir un trésor soutenu par les contributions volontaires des associés pour soulager les pauvres frères ; et on proposa de la rendre perpétuelle.

Les lois de cette société devinrent publiques, et les politiques du pays, en les lisant, crurent apercevoir des dangers dans la nouvelle institution. Les cultivateurs et les citoyens laborieux, qui n'avoient jamais vu de distinction entr'un homme et un homme, et qui d'ailleurs avoient entendu dire que les gens de leur classe avoient à souffrir dans les autres pays de la part de ceux qui sont distingués par des cordons ou des titres, commencèrent à prendre l'alarme. Cependant, comme c'étoit le général Wasingthon qui, d'abord, avoit été élu président de la société, le respect qu'ils avoient pour ce grand homme, leur fit garder le silence ; et ils se contentèrent longtemps de parler de leurs inquiétudes dans leurs entretiens particuliers.

Un chef-juge de la Caroline méridionale, M. Burck, fut le premier qui éleva la voix contre l'association des *Cincinnati* ; il écrivit un pam-

phlet qui avoit pour épigraphe, *sonnez de la trompette dans Sion*, et dans lequel il s'efforça de prouver que cette institution alloit changer la forme de leur gouvernement en aristocratie. Des gouverneurs de province suivirent son exemple ; et lorsqu'un certain ordre polonais *de la Providence*, que je ne connois pas, offrit son cordon aux citoyens distingués des États-Unis, le congrès profita de cet incident pour déclarer que de pareilles distinctions étoient contraires aux principes de la confédération américaine.

Wasingthon fut lui-même convaincu des dangers de cette société naissante, et à la première assemblée annuelle qu'elle tint à Philadelphie, il s'y rendit, résolu de faire usage de toute son influence pour la supprimer. Il trouva d'abord beaucoup d'opposition ; mais les raisons et les conseils de ce patriote désintéressé prévalurent enfin, et après plusieurs jours de débats, une grande majorité alloit prononcer l'anéantissement de l'Ordre, lorsque le major *Lenfant*, qu'on avoit envoyé en France, apporta les *aigles*, avec les lettres des officiers français, qui acceptoient les symboles d'amitié qu'on leur avoit offerts : il apporta aussi la nouvelle que sa majesté très-chrétienne avoit bien voulu reconnoître cette association, et que plusieurs officiers por-

toient déjà l'aigle. Deux jours plus tard, il eût trouvé l'association anéantie.

Son arrivée suspendit le coup : la question prit alors une nouvelle forme, et il fut enfin décidé que les *Cincinnati* conserveroient leur nom, leurs assemblées, et leurs fonds charitables ; mais il fut statué en même temps que ces fonds seroient sous l'inspection du corps législatif de chaque province ; que l'association ne seroit point héréditaire ; qu'on n'y admettroit plus de nouveaux membres ; et que les assemblées, au lieu d'être annuelles, ne se tiendroient que tous les trois ans. C'étoit là, comme on voit, non pas confirmer l'Ordre, mais seulement différer sa destruction.

Depuis cette époque, les citoyens des États-Unis ont renoncé à sa décoration : les officiers français qui l'avoient reçue ont continué de la porter jusqu'à la révolution.

Cette décoration, qui doit se porter à la boutonnière de l'habit, consiste en un ruban bleu, bordé de blanc, auquel est attaché un aigle d'or éployé, enlacé d'une couronne verte de laurier, supportant pectoralement un médaillon, fond d'or, sur lequel on voit Cincinnatus tenant la charrue, et un soleil levant, avec cette inscription autour, *omnia vincit serv. rempublicam*. Au revers est

l'image de l'union américaine, avec cette légende; *virtutis præmium societatis Cincinnati instituta* 1783. Page 333, pl. XXVI, n° 4.

Voyez l'Histoire des troubles de l'Amérique anglaise, par Soulés, et les Considérations sur l'ordre de Cincinnatus, par Mirabeau.

1789.

ORDRE *National de France.*

Projeté en 1789, au commencement de la révolution, sans doute par quelqu'un des comités de l'assemblée constituante.

Voici quelle devoit être sa marque.

Une croix d'or à huit pointes, émaillée plein blanc, anglée de fleurs de lis d'or, ayant, au milieu, un médaillon fond azur, chargé de deux mains croisées en signe d'union et d'amitié, avec ces mots, en lettres d'or, pour légende, *prix du patriotisme, institué en 1789.*

Au revers, écusson de même, chargé des